

CERTIFICAT DE MAITRISE DE LA PRODUCTION DES GRANULATS

Paris (siège)
58, boulevard Lefebvre
75732 Paris cedex 15

Admission :	N ° 1165-CPD-2008-G-114 du 9 avril 2008 Réf. Contrat CC/GR/07-0177
Renouvellement :	

En accord avec la Directive Produits de Construction 89/106/CEE, le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, organisme notifié n°1165, a procédé à l'évaluation et à l'inspection du système de maîtrise de production des granulats en date du 29/01/2008 de la société :

CARAYON
Route de Béziers
34220 SAINT PONS DE THOMIERES

pour le site désigné ci-dessous produisant des matériaux selon les normes suivantes :

Nom du site	Granulats ou enrochements produits selon les normes :			
	EN 13043	EN 13242	EN 12620	EN 13139
Carrière de St Pons 34220 ST PONS DE THOMIERES	X	X	X	X

Ce certificat garantit la conformité du système de maîtrise de production des granulats, selon le niveau d'attestation de conformité 2+, conformément aux normes européennes harmonisées mentionnées dans le tableau ci-dessus et aux exigences de leurs annexes ZA.

Dès l'attribution du certificat et pendant sa durée de validité, le LCPC exerce une surveillance continue en application de son référentiel sectoriel de certification.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Il est délivré pour une période de 4 ans à compter de la date de signature de la présente décision, et reste valide aussi longtemps que les conditions de fabrication des produits et/ou le système de maîtrise de production des granulats ne sont pas modifiés significativement.



Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Nantes
Marne-la-Vallée
Satory-Versailles

Le Directeur des Programmes



J. BONNY

L'esprit de recherche au cœur des réseaux